

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—E.-U., \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner
au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIII.

No. 1.

JEUDI, 5 JANVIER 1882

Prix du numéro 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou
par bons sur la poste.

A NOS LECTEURS

L'Opinion Publique est née le 1er janvier 1870 ; elle a donc atteint sa douzième année. Son enfance a été très heureuse. Jusqu'au moment où la crise commerciale et financière s'est fait sentir dans notre pays sa santé a été robuste ; elle grandissait à vue d'œil. Les mauvais jours arrivés, elle paya, elle aussi, son tribut. L'administration, qui affectionnait tendrement son enfant, s'imposa des sacrifices d'argent afin de la conserver à ses nombreux amis qui lui témoignaient de la sympathie. Ces sacrifices ne restèrent pas sans récompense. La réaction se fit. Nous faisons part de cette bonne nouvelle aux 5,000 abonnés qui sont demeurés sur la brèche et à ceux que les mauvais jours obligèrent de nous quitter. Beaucoup de ces derniers sont revenus à nous déjà. Chaque jour nous entrons dans nos livres d'abonnement de vieilles connaissances qui nous avaient seulement dit au revoir.

L'Opinion Publique s'est parée aujourd'hui de ses plus beaux habits. Elle est imprimée avec du caractère neuf et sur un papier de beaucoup supérieur à l'ancien. Là ne se borneront pas les améliorations que l'administration est disposée d'apporter au journal. On lui en fera subir de plus importantes. Les articles de fonds, chroniques, poésies, variétés, etc., seront écrits par des plumes habiles. Les feuilletons qui auront place dans nos colonnes seront des mieux choisis à tous les points de vue. Nos illustrations seront irréprochables. En un mot, les administrateurs de *L'Opinion Publique* feront en sorte de bien mériter, sous tous les rapports, de leurs amis.

Malgré toutes les dépenses faites et celles à faire, rien ne sera changé quant aux conditions d'abonnement. Le prix sera de \$3.00 par an, frais de postage compris. On peut s'abonner soit en s'adressant à l'administration soit à M. Paul Dumas, bureau de *L'Opinion Publique*.

LA RICHESSE NATIONALE

La pauvreté n'est pas un vice, dit-on, mais c'est un fâcheux embarras que ne peuvent supporter même les philosophes qui en font l'éloge. Il n'y a pas de pauvres volontaires, hormis les hommes qui s'y condamnent pour des motifs sublimes. Dans le monde ceux qui prêchent la pauvreté sont un peu comme Sénèque, qui a écrit sur le sujet des pages plus éloquentes que sincères, car l'histoire rapporte qu'il écrivait sur un pupitre en or massif. Il trouvait la pauvreté chose désirable... chez les autres. Cette horreur pour le dénuement s'explique et se comprend dans un siècle comme le nôtre qui a perfectionné sinon inventé le veau d'or et le dieu dollar. Nous avons fait main basse presque sur tout ; la plupart des cultes du passé ont disparu ; l'aristocratie a vécu, mais nous avons gardé le culte de l'argent et l'aristocratie de la richesse.

Il ne faut pas trop médire de la richesse et trop s'empêcher—en théorie s'entend—de la pauvreté. Amasser de l'argent est une preuve *primâ facie* d'intelligence et de talent. On a beau dire que tout l'art de se faire des rentes consiste à vendre quatre sous ce qui en a coûté deux, il se trouve qu'une foule de gens qui ont essayé de cette opération facile constatent au bout de l'année qu'ils l'ont faite en sens inverse, vendu deux sous l'article payé quatre. Le procédé, pour être connu, n'est pas à la portée de tout le monde. Mais tous ceux qui empilent des gros sous ne sont pas des intelligences hors ligne tant sans faut, et tous ceux qui restent pauvres ne sont pas tous des génies. Dans tous les cas, notre siècle dit malheur aux besogneux ; il est sans pitié pour ceux qui ont besoin de tout et ne se montre prêt à rendre service qu'à ceux qui n'ont besoin de rien.

Si la richesse est utile aux individus, elle ne l'est pas moins aux nations. Nous le savons, nous Canadiens, par expérience. Pensez-vous que les écrivains qui nous ont tant dénigrés, ne nous auraient pas trouvés beaux et bien faits, intelligents et instruits si nous avions eu des millions faisant boule de neige aux banques ? La richesse pour certaines gens tient lieu de tout, *Virtus post numerum ; la vertu passe après les trente sous*. Mais ce dénigrement a été le moindre de nos soucis et de nos maux. C'est dans notre influence comme peuple que notre peu de fortune nous a porté préjudice. La richesse est une des forces qui concourent à former la puissance et l'influence d'une nation. Notre malheur a voulu que nous ayons été longtemps privés de ce nerf de la guerre, de la lutte et de toute entreprise.

A ce sujet, l'histoire économique de notre province serait très instructive. La conquête nous laisse ici une poignée de vaincus ruinés ; ceux qui, parmi les 70,000 Canadiens, ont les moyens de passer en France, y retournent. Il reste au plus dans la colonie une vingtaine de mille familles, attachées à autant de terres dont il est facile d'apprécier la valeur, au sortir de nos guerres désastreuses. C'est là toute la fortune publique ; et c'est minime. Nous ne comprenons pas que l'Angleterre, avec tout le génie commercial qu'on lui prête, n'ait pas tenté alors de déposséder les Canadiens à prix d'argent ; cela aurait été le coup le plus terrible qu'elle eut pu nous porter. Pendant de longues années les Canadiens ne firent que végéter, leur nombre augmentait, mais la fortune restait presque au même point. A plus de soixante ans de la conquête, vers 1834, sur 92 actionnaires, la *Banque de Québec* ne compte que 19 Canadiens ; la *Banque de Montréal* 4 sur 300, et la *Banque de la Cité* 19 sur 220. La richesse ne commençait qu'à naître. Les Anglais, nouveaux venus dans le pays, y arrivaient avec de la fortune, ce qui leur permettait d'accaparer le commerce des villes. Favoris du pouvoir, ils se partageaient en outre les meilleurs et le plus grand nombre des emplois publics. Le dessus du panier de tout ce qu'il y avait de profitable leur échait comme de droit.

La fortune a donné aux Anglais de notre province une influence hors de proportion avec leur nombre. Que d'élections ils ont jadis contrôlées ! On voyait dans des collèges électoraux français une poignée d'Anglais faire pencher le plateau de la balance du côté où ils se plaçaient, grâce au grand nombre de Canadiens que leur richesse tenait à leur service et à leur dévotion ! N'ont-ils pas toujours eu une plus forte proportion de députés, de conseillers législatifs et de sénateurs que nous ! Il nous a plu de mettre cela sur le compte de notre générosité. C'était un peu vrai, mais avec leur influence basée sur la fortune, ils étaient de force à nous arracher ce que nous leur avons accordé de si bonne grâce. Pourquoi les Canadiens-Français du Haut-Canada ne comptent encore pour rien dans les régions du pouvoir ? C'est le manque de richesse qui les relegue à l'arrière-plan. En politique, dans une société comme la nôtre, on n'obtient le plus souvent de bon gré ce que l'on pourrait arracher de force, si cela nous était refusé. C'est une loi injuste, mais c'est la loi et il faut la subir.

On n'a pas d'idée des misères que subissaient jadis les Canadiens qui cherchaient fortune dans les affaires. Ils étaient laissés à leurs propres ressources et quand les banques s'ouvraient à eux, c'était souvent pour leur malheur.

« J'embrasse mon rival ; c'est pour mieux l'étouffer. »

Un des associés d'une maison canadienne de Québec, dont la fondation remonte à 1840, nous faisait, il y a quelques mois, son histoire et nous citait ce fait qu'en 1840, un employé d'une banque était venu lui intimider de voter pour le candidat officiel, M. Black (1), partisan de Lord Sydenham, sans quoi tous les billets de la maison, escomptés à la banque, seraient protestés. Il fallait avoir du nerf pour résister à cette espèce d'influence induite et les associés de cette maison l'eurent car ils votèrent pour le candidat de l'opposition. Les banquiers anglais ne se croyaient tenus qu'à aider leurs concitoyens ; ils avaient peut-être raison, à leur point

de vue. *Charity begins at home*. Ce principe les a guidés longtemps s'il ne les guide pas à l'heure présente. On se rappelle encore à Montréal la faillite d'un Canadien fort riche, il y a une quinzaine d'années. Il s'était trouvé engagé dans une opération de bourse malheureuse et son crédit avait souffert. Une banque anglaise, qui aurait pu le sauver sans rien risquer, lui refusa tout secours. Notre compatriote dut liquider, mais au lieu de faire un compromis avec ses créanciers, de payer la moitié de ses dettes, il paya 20 schelling dans le louis. La crise que nous venons de traverser, a laissé sur le carreau maints et maints négociants anglais avec un passif de \$200,000 et d'un demi-million perdu par les banques. Autant on avait lésiné avec les Canadiens, autant on avait été prodigue avec les Anglais. Les actionnaires ont payé la façon de cette politique étroite. Il y a une trentaine d'années, les touristes anglais, en tournée au Canada, publiaient au retour en Angleterre, lorsqu'ils daignaient s'occuper de nous, comme Antony Troloppe et autres, que « les Canadiens étaient des porteurs d'eau et des scieurs de bois » : *Drawers of water & hewers of wood*. Il en a été un peu des affaires comme de l'instruction. On nous a refusé les moyens de nous instruire, pour nous traiter ensuite d'ignorants. On nous a refusé les moyens ordinaires de réussir en affaires, pour nous dire ensuite : Peuple de gueux !

Mais tout a bien changé depuis quarante ans ; la richesse nationale a pris un essor énorme ; bien des porteurs d'eau sont devenus des porteurs de grosses bourses et nombre de scieurs de bois font aujourd'hui envie à nombre de gens habitués à croire qu'il y a incompatibilité d'humeur entre la fortune et les Canadiens. Il a suffi à l'aveugle déesse de soulever un coin de son bandeau pour nous trouver de son goût et nous n'avons que faire de dire qu'il y a eu réciprocité de notre part. Nous avons aujourd'hui une demi douzaine de banques canadiennes, qui feraient, il est vrai, mieux de concentrer leurs capitaux dans deux ou trois institutions, des sociétés d'affaires en tous genres. Il y a eu progrès immense, mais il nous reste bien du chemin à parcourir pour arriver à la richesse de nos concitoyens des autres origines. Ceux-ci ne nous trouvent pas encore assez riches pour nous associer à leurs entreprises. C'est un fait bien remarquable que les deux syndicats qui se sont formés l'un dernier pour construire le chemin de fer du Pacifique, ne comptaient pas un seul Canadien-Français dans leur sein. C'est ce qui démontre de deux choses, l'une : ou qu'il n'y avait parmi nous personne d'assez riche pour en faire partie ou que ce sentiment dont nous avons parlé tantôt, existe toujours.

Voilà un de ces faits qui doivent nous faire regarder le manque de richesse nationale sinon comme un vice, du moins comme une cause sérieuse de faiblesse. Les Anglais en ayant à leur disposition la richesse accumulée de la mère-patrie, ont pris une sérieuse avance sur nous dans la course à la fortune. Il s'agit de les rattraper. Cela paraîtra difficile aux pusillanimes. Un homme d'état canadien auquel nous faisons part de nos anxietés à cet égard, nous disait : « Soyez sans crainte. Vous êtes trop jeune pour mesurer les progrès accomplis. J'ai vu le jour où il n'y avait pas à Montréal trente habits en drap noir parmi les Canadiens tellement l'aisance était chose rare : la fortune publique a centuplé, et elle est en voie de faire encore plus de progrès. » Notre interlocuteur était un homme qui n'est pas arrivé à la soixantaine.

Les Français, qui ont bien des choses à nous faire oublier, jettent aujourd'hui les yeux sur les arpents de neige de Voltaire, qui leur apparaissent comme autant d'arpents susceptibles de produire de l'or, les Français veulent placer leurs capitaux chez nous. Nous trouverions là l'appoint qui nous a manqué jusqu'ici et que la Grande-Bretagne a fourni à nos concitoyens anglais. Que cette idée française se réalise, et il y aura avant longtemps parité de moyens et plus tard égalité de forces entre tous ceux qui veulent profiter de ce que le Canada peut offrir à l'homme entreprenant.

Nous souhaitons vivement la bienvenue aux capitaux français qui, fatigués des emprunts orientaux si improductifs, veulent faire boule de neige dans la Nouvelle-France, dédaignée jadis par la Pompadour et les sceptes.

(1) Mort juge de l'amirauté à Québec, en 1879.